

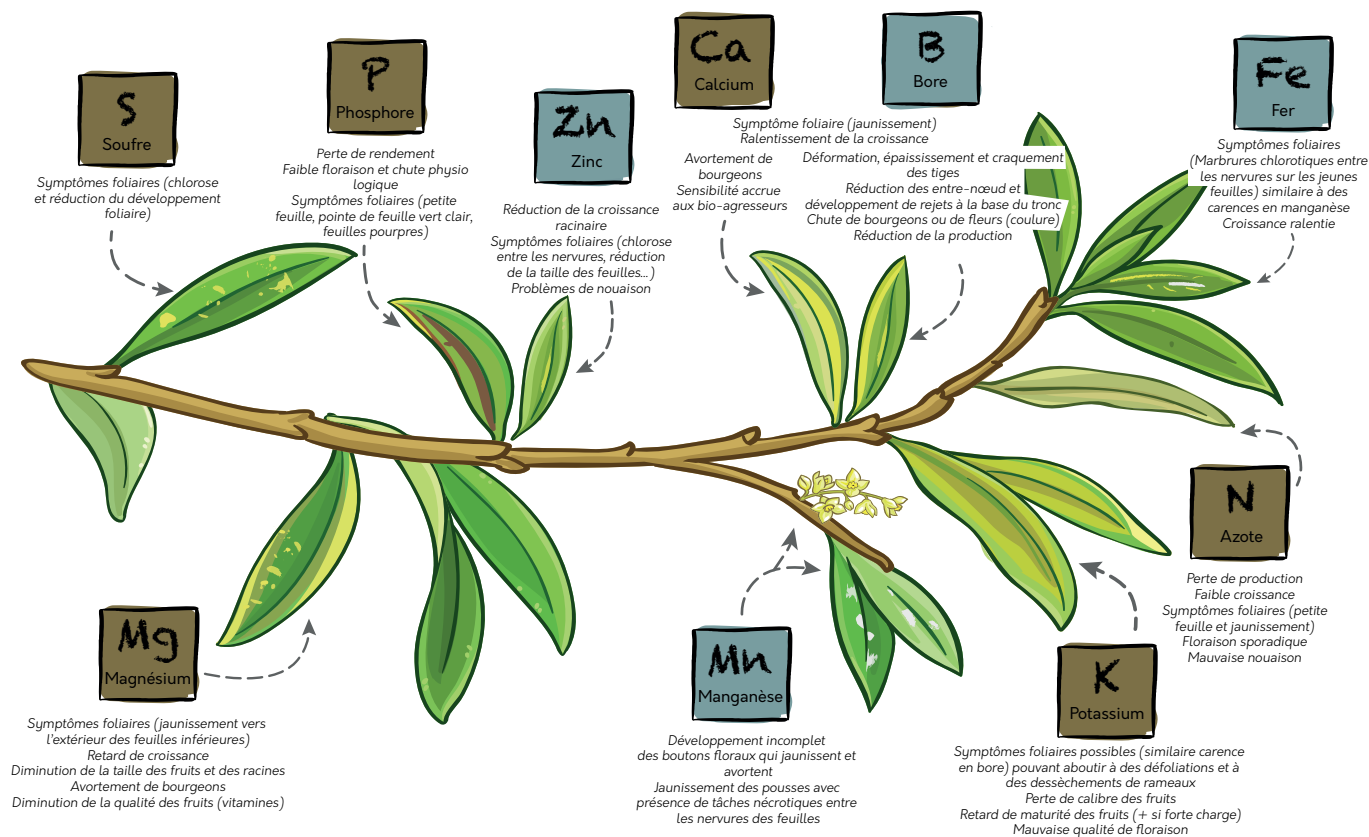


FERTILISATION

L'OLIVIER ET SES BESOINS

Les oliviers prélèvent dans leur environnement les éléments nécessaires à leur croissance et à leurs fonctions vitales (macroéléments, microéléments). Tous ces éléments ont une fonction et un rôle importants au niveau de la plante et leur

carence ou excès induit inévitablement des déséquilibres qui peuvent être préjudiciables au développement de l'arbre et à sa productivité.



Principales carences visibles sur feuilles

Source : France Olive, Cahier de l'oléiculteur avec Certiphyto 2023

ANALYSE DE SOLS

L'analyse physico-chimique permet de caractériser les potentialités du sol en termes de réserve en eau et en éléments nutritifs.

Ce type d'analyse comporte en général une analyse granulométrique (argiles, limons et sables), du pH, de la capacité d'échange cationique (CEC) et de la teneur en différents éléments : carbone organique, azote total, calcaire, phosphore, potassium, calcium, sodium, et oligo-éléments (zinc, cuivre, fer, manganèse et bore).

L'analyse de reliquat d'azote permet d'estimer en sortie d'hiver la quantité d'azote présente dans le sol et qui pourra donc être soustraite de l'azote à apporter aux cultures.

L'analyse biologique permet de caractériser les matières organiques des sols et leur dynamique.



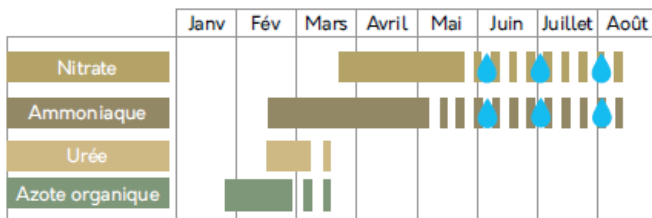
ANALYSES DE SOLS ARBORICULTURE AVEC INTERPRETATION

	DÉSIGNATION	CONTENU	DESCRIPTIF	PRIX HT
626	Plantation Arboriculture	Granulométrie 5 fractions - PH eau - Calcaire Actif, Druineau - Fer assimilable - MO, C, N total - Phosphore (Dyer ou Joret-Hébert selon pH). 4 Bases échangeables : Ca, Mg, K et Na et CEC Metson, conductivité si la quantité de Na > 1 % de la CEC. Indices : battance, IPC; C/N	Préconisation de la fertilisation et des amendements (organiques et basiques si nécessaire), à la PLANTATION.	78,51 €
627	Menu Arboriculture entretien	Granulométrie 5 fractions - PH eau - MO, C, N total - Phosphore (Dyer ou Joret-Hébert selon pH). 4 Bases échangeables : Ca Mg K et Na et CEC. Metson, conductivité si la quantité de Na > 1 % de la CEC. Indices : battance, C/N.	Analyse sur verger déjà en place : préconisation de la fertilisation et des amendements (organiques et basiques si nécessaire).	66,43 €
628	Menu arboriculture sans granulométrie	PH eau - Calcaire Actif, Druineau - Fer assimilable - MO, C, N total - Phosphore (Dyer ou Joret-Hébert selon pH). 4 Bases échangeables : Ca Mg K et Na et CEC Metson, conductivité si la quantité de Na > 1 % de la CEC. Indices : C/N, IPC.	Complément sur une parcelle dont la granulométrie est connue : connaissance de l'IPC, équilibre de fumure.	61,21 €

RECOMMANDATIONS

Analyse de sol pré-plantation / plantation / N+1 : mars et mai chaque année (si irrigué) N+2 :

Période d'apport pour les engrais azotés au sol



= assimilation en présence d'eau (précipitations et/ou irrigation)

Source : France Olive, Cahier de l'oléiculteur avec Certiphyto 2023

En l'absence d'analyse de sol, préférer un engrais complet dès fin février :

>> soit un organo-minéral type Biovi 6-3-15 (utilisable en AB) ou Angibio.

>> soit 6-4-10 (utilisable en AB), à raison de 2 à 4 kg/arbre.

>> soit un minéral type 12-12-17 (S) Nitrophoska ou 12-8-16 à raison de 1.5 ou 2 kg/arbre.

Si les vergers sont irrigués et à forte charge, on peut prévoir de réaliser un apport de Nitrate de potasse à raison de 0.3 kg/arbre en juillet et un apport de 0.4 kg d'urée en octobre.
Apport en vergers jeunes (1 à 10 ans)

L'analyse de sol de pré-plantation permettra de réaliser préalablement une partie des corrections nécessaires.

Plan d'apport : N est l'année de plantation

N + 1 : En mars : 100 g de phosphate d'ammoniaque + 100 g d'ammonitrate en mai si irrigation.

N + 2 : En mars : 150 g de phosphate d'ammoniaque + 150 g d'ammonitrate en mai si irrigation.

N + 3 : En mars : 200 g de phosphate d'ammoniaque + 150 g d'ammonitrate en mai si irrigation.

N + 4 : En mars : 300 g de phosphate d'ammoniaque + 200 g d'ammonitrate en mai si irrigation

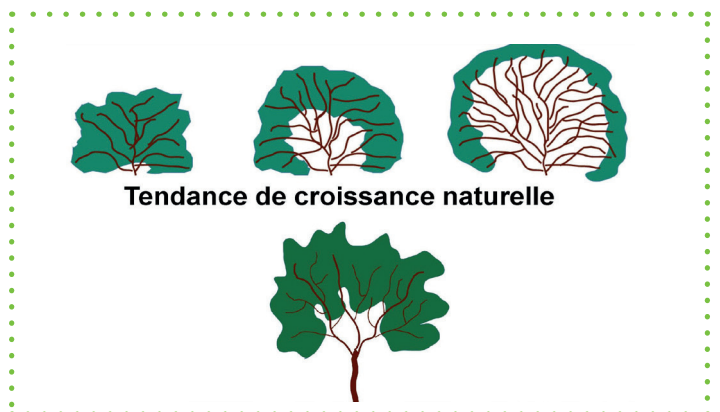
N + 5 : En mars : passer à un engrais complet N P K type Nitrophoska à raison de 800 g / arbre.



TAILLE DE L'OLIVIER

POURQUOI TAILLER L'OLIVIER ?

L'olivier pousse en frondaison si une taille n'est pas effectuée la densité de frondaison entraîne des maladies, difficultés de récolte, difficultés d'entretien du sol. De plus, l'olivier est un arbre soumis à l'alternance qui sans entretien a tendance à alterner d'une année sur l'autre une grosse et une faible production. La taille permet de réguler la mise à fruit et d'obtenir des récoltes plus régulières. C'est également un moyen de réduire la densité de la ramure, favorisant ainsi le mûrissement des olives suite à l'exposition au soleil et en faisant circuler l'air à travers les branches, cela facilite la pollinisation des fleurs, assurée par le vent.



FORMATION TAILLE DE L'OLIVIER

Taille de l'olivier - Initiation les 7, 14 et 21 mars 2023

Acquérir une méthode de taille. Comprendre la taille et visualiser les résultats attendus. S'initier à la pratique de la taille des oliviers (notions de base) en toute sécurité.

Taille de l'olivier - Perfectionnement 9, 16 et 23 mars 2023

Raisonnement la taille des oliviers. Maîtriser les techniques de taille des oliviers dans le respect des règles de sécurité. Contrôler la qualité de la taille.

Tarifs :

Agriculteurs : pas de participation pour les contributeurs Vivéa.
Autre public : 180 €/ jour, nous contacter pour ingénierie financière

Inscriptions :

Hélène Sompayrac, Assistante Pôle Productions durables et Agroécologie 04 68 11 79 61 helene.sompayrac@aude.chambagri.fr

Lieu :

Domaine de Truilhas à Sallèles d'Aude puis sur différents vergers.

Horaires :

9 h - 12 h 30 et 14 h - 17 h

Intervenante : Christine AGOGUÉ

Lieu :

domaine de Truilhas à Sallèles d'Aude puis sur différents vergers.

Horaires :

9 h - 12 h 30 et 14 h - 17 h



Les 3 jours de formation sont obligatoires



Photo© CA11



Photo© CA11



IRRIGATION

Le déficit des sols en eau s'avère important. Si cela vous est possible, une irrigation de vos parcelles serait souhaitable afin

d'améliorer le démarrage de la végétation ainsi que la floraison à venir.



RAVAGEURS ET MALADIES DE L'OLIVIER

	Observations	Stratégie
RAVAGEURS		
Cochenilles	Quelques foyers observés	Estimer le niveau d'infestation par le comptage des stades hivernants sur feuilles ou sur rameaux. Eliminer les foyers de cochenille par une taille sévère des rameaux et/ou des arbres atteints. Les traitements d'hiver peuvent limiter les populations en période estivale (essaimage). Localiser les traitements à la lance à fort mouillage sur les foyers. Intervenir avant le démarrage de végétation (risque de phytotoxicité).
MALADIES		
Œil de paon / Cercosporiose (Maladies du feuillage)	Traitement préventif	Assurer une bonne aération des arbres par une taille appropriée et favoriser un bon renouvellement du feuillage par une fertilisation et une irrigation optimisées. Consulter les BSV, InfOlive et utiliser l'outil Optipaon sur le site http://www.agrometeo.fr/op_oad.asp . Intervenir préventivement avec une spécialité cuprique avant les périodes de précipitation (risque de contamination) notamment dans les vergers à historique (symptômes sur feuilles, défoliation) et variétés sensibles, jusqu'au stade bouton blanc. Surveiller l'évolution des contaminations. Renouveler en cas de lessivage (30 mm de pluie). La dose et le nombre d'applications sont à moduler en fonction des conditions climatiques, du niveau de contamination et de la sensibilité variétale.



Cochenille noire







Photo© CA11



Œil de paon

Photo© CA11

Annexe : Produits Olivier PFI + bio

	UAB  Biocontrôle 	Substance active	Spécialité commerciale UA	Dose/hl (sur la base de 1 000 l/ha)	Dose/ha autorisée ou préconisée	DAR (jours)	Nb maxi d'applis/an	DRE (heures)	ZNT (mètres)
RAVAGEURS									
Stades hivernants des ravageurs (Cochenilles)	 	Huile de vaseline /paraffine	OVIPRON EXTRA	2 l			-	6	5
MALADIES									
Œil de paon Cercosporiose (Maladies du feuillage)		Oxyde cuivreux	NORDOX 75 WG		1,33 kg*	21 j.	-	6	20
		Sulfate de cuivre	BOUILLIE BORDELAISE RSR DISPERS / EQAL DG		5 kg*	14 j.	-	24	5
			SUPER BOUILLIE MACCLESFIELD 80		5 kg*	3 j.	-	6	50
		Pyraclostrobin	CABRIO ARBO		0,5 kg		2	48	20
		Dodine	SYLLIT MAX		1,65 l	7 j.	2	24	5

Source : Sud Arbo 2023

* Dans les vergers à historique et sur variétés sensibles, il est conseillé de ne pas descendre sous la dose de 1 kg de cuivre métal/ha par application (doses préconisées ci-dessus). Limitation d'usage du cuivre : 4 kg/ha/an de cuivre métal. D'autres spécialités commerciales existent. Les traitements cupriques sont également utilisables en préventif contre la bactériose (doses autorisées différentes) : en présence des symptômes (galles), positionner les traitements juste après taille. CABRIO ARBO et SYLLIT MAX sont non lessivables. A positionner en préventif de préférence avant un gros épisode pluvieux. Persistance d'action : 3 semaines. SYLLIT MAX : également autorisé contre maladie des fruits (dalmatose et anthracnose).



Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale agriculture et rural CASDAR, le MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE (Général Fournier)

PROCHAIN MESSAGE : Mai 2023

Technicienne : Christine Agogué, permanence le lundi matin à la coopérative l'Oulibo - Tél. : 04 68 41 88 89 ou 06 26 47 80 33 christine.agogue@aude.chambagri.fr

Directeur de publication : Philippe Vergnes - Chambre d'agriculture de l'Aude - Z. A. de Sautès à Trèbes - 11878 CARCASSONNE Cedex 9 - services.generaux@aude.chambagri.fr - Tél. : 04 68 11 79 79 - Fax : 04 68 71 48 31 - Comité de rédaction : Christine Agogué. Photos© CA11 - Edité par la Chambre d'agriculture de l'Aude - Mars 2023

La Chambre d'agriculture de l'Aude est agréée par le Ministère en charge de l'agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le n°IF01762, dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA. S'il existe, le BSV est disponible sur le site Internet de la Chambre de l'agriculture ou sur demande. Un rappel des techniques alternatives est consultable dans le « Guide des alternatives » téléchargeable sur le site internet de la Chambre d'agriculture. Pour le respect des bonnes pratiques et des conditions réglementaires, veuillez vous référer au « Guide des Bonnes Pratiques Phytosanitaires » téléchargeable sur le site internet de la Chambre d'agriculture.